

Additif
au rapport
annuel 2008



Conseil d'Administration en date du 26 mai 2009

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

Nous vous informons que Monsieur Benoît PIMONT initialement pressenti pour succéder à Monsieur Gilles CART-TANNEUR en qualité de Commissaire aux comptes suppléant a fait savoir qu'il ne pourrait honorer lesdites fonctions.

Dès lors, il est proposé à l'Assemblée Générale appelée à se réunir le 25 juin 2009 la candidature du cabinet CISANE qui a fait part de son accord pour accepter ce mandat.

Dans ce contexte, le Conseil d'Administration réuni le 26 mai 2009 a décidé :

- de modifier la neuvième résolution proposée relative à la nomination d'un nouveau commissaire aux comptes pour la durée restant à courir du mandat de Monsieur Gilles CART-TANNEUR,
- et plus généralement d'harmoniser l'ensemble des documents légaux et réglementaires relatifs à l'Assemblée Générale.

La neuvième résolution se trouve en conséquence rédigée ainsi qu'il suit :

«
Neuvième résolution (Nomination d'un nouveau commissaire aux comptes pour la durée restant à courir du mandat de M. Gilles CART-TANNEUR). — L'assemblée générale :

- connaissance prise du rapport du conseil d'administration et de la cessation par M. Gilles CART-TANNEUR de son activité professionnelle,
- et après avoir pris acte de l'absence d'observation de l'AMF (ou le cas échéant « des observations formulées par l'AMF »),

décide de nommer pour succéder à M. Gilles CART-TANNEUR, et pour la durée restant à courir du mandat de ce dernier soit jusqu'à la clôture de l'exercice 2010, le cabinet CISANE, S.A. au capital de 52.320 € dont le siège social est situé 26, rue Marignan à Paris 8ème, immatriculée au RCS de Paris sous le n° 398 478 750, et disposant d'un établissement secondaire situé 114, rue Marius AUFAN, 92532 Levallois-Perret Cedex.

»

Le présent rapport constitue un additif au Rapport Annuel ; il sera publié sur le site www.euronext.com sous la rubrique NYSE Alternext et sur le site de l'émetteur à l'adresse suivante :

http://www.technicinephot.fr/actualites_societe.asp

Gennevilliers, le 26 mai 2009

Le Conseil d'Administration,
Emmanuel SANTIAGO, ès qualités